

<b>Zeitschrift:</b>	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
<b>Herausgeber:</b>	Eidgenössischer Orchesterverband
<b>Band:</b>	29 (1968)
<b>Heft:</b>	3-4
<b>Artikel:</b>	Jubilé de la Société fédérale des orchestres 1918-1968 : salut à la cinquantenaire
<b>Autor:</b>	Ed.M.F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-955737">https://doi.org/10.5169/seals-955737</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *Jubilé de la Société fédérale des orchestres 1918-1968*

## **Salut à la cinquantenaire**

La Société fédérale des orchestres fut fondée à Zurich, dans la maison de la corporation des charpentiers, le 21 avril 1918. L'invitation pour l'assemblée fondatrice avait été adressée à 192 orchestres d'amateurs de notre pays. On marqua la présence de 27 délégués représentant 19 orchestres, et de trois délégués de la Société fédérale de musique. L'assemblée fondatrice dura de 10 heures à 17 heures 30 (y compris le temps consacré au repas de midi). Les charges du jour étaient réparties comme il suit: président: Ernst Mathys (Berne), secrétaire: Franz Held-Ritter (Cham) et scrutateur: Hugo Bollier-Zaugg (Thalwil). L'ordre du jour comprenait douze points.

Après l'acceptation des statuts, les orchestres d'amateurs suivants adhérèrent à la SFO comme sections fondatrices: l'Orchestre des cheminots de Berne (depuis 1951: Berner Musikkollegium), les Orchestres de Cham, de Huttwil et de Langenthal, l'Orchestre de l'Harmonie municipale de Schaffhouse et les Orchestres de Stein sur le Rhin, de Thalwil et de Wohlen AG. Jusqu'au premier juillet 1918 les sociétés suivantes furent acceptées en tant que sections fondatrices: les Orchestres d'Aarbourg, de Buchs SG, de Frauenfeld, de Kriens et de Rorschach, l'Orchestre Lyra de Soleure ainsi que l'Orchestre du personnel des locomotives de Zurich.

Pour la première période administrative, le comité central fut constitué comme il suit: président: Hugo Bollier-Zaugg (Thalwil); vice-président: Ernst Mathys (Berne); 1er secrétaire: Franz Held-Ritter (Cham); 2<sup>e</sup> secrétaire: Oscar Jörg-Huber (Wohlen AG); caissier: Otto Gassler (Huttwil); bibliothécaire: Arthur Schnell Schaffhouse; assesseur: Moritz Wömpener (Rorschach).

C'est avec 15 sections fondatrices que la Société fédérale des orchestres commença son activité au printemps 1918. Aujourd'hui, elle comprend 123 orchestres d'amateurs de toutes les régions de la Suisse. L'expansion n'était pas chose aisée; on s'étonne d'autant plus du résultat de l'effort accompli. On admire cependant non seulement les succès organiques et administratifs mais encore les réalisations culturelles qui ont trouvé leurs corollaires dans une bibliothèque centrale bien dotée, dans l'engagement, librement consenti de tous, de travailler sérieusement la musique et dans le développement du bon goût en musique. La Société fédérale des orchestres a tout lieu d'être fière des objectifs atteints au cours de ses cinquante années d'existence. Que cette satisfaction l'incite à poursuivre ses efforts pour le grand bien de la musique. C'est là le salut et le voeu particulier que nous adressons à la cinquantenaire. *Ed. M. F.*